

DOUCET PIERRETTE	783,39 \$
RATTÉ LAURENT	309,05 \$
Total des chèques :	4 628,05 \$

COMPTES À PAYER

INFOTECH	FORMATION	259,62 \$
HYDRO QUEBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC	3 226,04 \$
CIE TELEPHONE WARWICK	BUREAU ET BOÎTE	355,73 \$
VILLE DE VICTORIAVILLE	LOISIRS VICTO	158,00 \$
M.R.C. D'ARTHABASKA	INSPECTION RÉGIONALE	11 287,45 \$
WOOD WYANT INC	PAPIER TOILETTE ET À MAIN	899,31 \$
BURO-PRO	PAPETERIE	154,23 \$
9080-6589 QUÉBEC INC.	SABLAGE ET ÉPANDAGE	18 082,83 \$
SUZIE CONSTANT	DÉPENSES FORMATION QUALITÉ	126,25 \$
O. BOISVERT	PANCARTE	26,00 \$
VILLE DE WARWICK	LOISIRS 2008	4 020,60 \$
VISA DESJARDINS	CLASSEUR PLAN POUBELLE GAZ	1 406,67 \$
CRÉATIONDESIGN	TABLE RONDE ET CHARIOT	3 092,32 \$
JACQUES MÉTIVIER	SERVICE TÉLÉPHONIQUE 2009	1 128,75 \$
BANQUE NATIONAL INC	INTÉRÊT SUR PRÊT	3 160,50 \$
RÉGIE INCENDIE	CONTRIBUTION 2009	17 798,00 \$
GESTERRA	COLLECTIVE SÉLECTIVE	9 602,01 \$
DORIS JR DEMERS	ENTRETIEN PAVILLON	17,50 \$
CHARLES HOUDE	ENTRETIEN PATINOIRE	220,00 \$
SMI LABORATOIRE	TEST EAU	124,16 \$
SC RÉFRIGÉRATION	THERMOPOMPE	238,22 \$
PATRICK GODBOUT	ENTRETIEN PATINOIRE	375,00 \$
ASPIR PLUS	MANCHON ET BALAI À TAPIS	112,70 \$
MARC PAQUET	ENTRETIEN CENTRE	750,00 \$

Total des montants **76 621,89 \$**

Adopté à l'unanimité des conseillers.

24-03-2009

04- Dépôt du rapport financier 2008.

Proposé par : Laurent Ratté
Secondé par : Claude Desrochers

Que le conseil municipal approuve le rapport financier pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2008, tel que préparé par la firme Roy, Desrochers, Lambert. L'année se termine avec un déficit de 99 208 dû à l'achat des terrains destinés à la revente.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

25-03-2009

05- Soumission travaux du centre.

Proposé par : Claude Desrochers
Secondé par : Yannik Bissonnette

De demander une soumission à construction Prestige pour la réparation du toit au centre Le Samuelois.

Adopté à l'unanimité des conseillers

26-03-2009

06- Loisirs collectifs et responsables.

Proposé par : Laurent Ratté
Secondé par : René Bergeron

Que Claude Desrochers soit nommé responsable municipal pour le programme estival d'été avec les loisirs collectifs en défrayant le 1/3 de 3500 et Guylaine Bergeron, Line Nolet et Suzie Constant superviseurs du camp de jour.

Adopté à l'unanimité des conseillers

07- Période de questions.

Aucune question

08- Responsabilité des conseillers.

Yannik et Jean-Noël ont magasiné les tracteurs, soumission à venir.
Avenues Santé B-F les médecins sont satisfaits des locaux et en demandent 2 supplémentaires.
Le 23 mars réunion avec St-Albert, Tingwick et St-Samuel.

**RÉSOLUTION EN REGARD DU PROJET DE CARACTRISATION DES
EAUX SOUTERRAINES DES BASSINS VERSANTS DE LA RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS ET DE LA RIVIÈRE NICOLET**

CONSIDÉRANT que l'engagement n° 5 de la Politique nationale de l'eau vise à entreprendre l'inventaire des grands aquifères du Québec ;

CONSIDÉRANT que 80% du montant total du projet de caractérisation des eaux souterraines proviendrait d'un financement gouvernemental (ou un maximum de 240\$ du km²) ;

CONSIDÉRANT que le territoire d'étude proposé a une superficie d'environ 14 000 km² et couvre entièrement les bassins versants des rivières Saint-François et Nicolet, soit deux bassins versants prioritaires identifiés par le gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT que près de 487 000 personnes habitent ce territoire, que près de 30 % de cette population est desservie en eau potable par un puits privé et qu'un autre 20 % de cette population est alimentée en eau potable via un réseau d'aqueduc qui sollicite les nappes d'eau souterraine ;

CONSIDÉRANT que la qualité des eaux souterraines est généralement de meilleure qualité que les eaux de surface, réduisant ainsi les coûts de traitement et les produits chimiques utilisés ;

CONSIDÉRANT que la protection des eaux souterraines passe par une caractérisation des aquifères et une connaissance détaillée et à jour des activités susceptibles d'altérer sa qualité ;

CONSIDÉRANT que ces régions représentent des pôles économiques majeurs où plusieurs activités industrielles, agricoles et commerciales se déroulent ;

CONSIDÉRANT l'existence du *Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines* du gouvernement du Québec qui vise principalement à dresser un portrait de la ressource en eaux souterraines des territoires municipalisés du Québec méridional dans le but ultime de la protéger et d'en assurer la pérennité ;

CONSIDÉRANT que le Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines permet aux établissements de recherche universitaire d'accroître les connaissances sur l'approvisionnement et l'utilisation de l'eau souterraine ;

CONSIDÉRANT que l'Université de Sherbrooke ait à préparer une demande d'aide financière en vertu du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines portant sur une étude hydrogéologique régionale ;

CONSIDÉRANT que les résultats de ces études seront disponibles pour tous les intervenants intéressés tels les municipalités, les gouvernements, le secteur scientifique, etc. ;

IL EST PROPOSÉ PAR René Bergeron

APPUYÉ PAR Yannik Bissonnette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

1. D'appuyer l'Université de Sherbrooke pour la réalisation d'une étude hydrogéologique régionale d'envergure.
2. De demander au MDDEP de considérer la demande de l'Université de Sherbrooke comme étant prioritaire pour le développement de ces régions.
3. De demander au MDDEP d'accorder à l'Université de Sherbrooke les sommes nécessaires pour la réalisation de cette étude en vertu du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du Québec.

28-03-2009

10- Centre - géothermie.

Proposé par : Claude Desrochers
Secondé par : Yannik Bissonnette

Qu'une dépense de 15 000,00 \$ est acceptée pour l'installation d'une unité géothermique en remplacement l'unité à l'eau défectueuse, cette dépense sera prise dans le compte d'épargne stable.

29-03-2009

11- Affaire nouvelle

11.1- Chute pour le courrier.

Proposé par : Laurent Ratté
Secondé par : Nancy Bergeron

Que l'installation d'une chute à bascule pour courrier soit installée au bureau municipal au coût de 555,00 plus taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

11.2 Bureau fermé

Jeudi le 5 mars le bureau sera fermé.

30-03-2009

11.3 Traitement des documents

Proposé par : Laurent Ratté
Secondé par : Nancy Bergeron

Que le conseil accepte la soumission de Solutions Documentaires GESTAR au coût de 2 990,00 plus taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

12- Levée de l'assemblée.

Aucune autre question n'étant du ressort de l'assemblée, l'assemblée est levée à 21h20 par monsieur Claude Desrochers.

Pierrette Doucet,
Mairesse

Suzie Constant,
Directrice générale/secrétaire-trésorière